

## Conditions de participation camp jeunesse

### Droit de participation

Le camp jeunesse Trailrunning s'adresse spécialement aux jeunes âgés de 15 à 22 ans qui s'entraînent déjà régulièrement et mettant l'accent sur la course de montagne/le Trailrunning ou qui pratiquent à haut niveau un sport d'endurance apparenté : par ex. Skimo, longues distances d'athlétisme, course d'orientation, VTT. Le nombre de places est limité.

### Code de conduite Swiss Athletics

La participation au camp Trailrunning implique l'acceptation du [code de conduite](#) de Swiss Athletics et l'obligation d'agir en conséquence.

### Protection des données

En participant au camp Trailrunning, la politique de protection des données est acceptée. Cela signifie notamment que les données des participants/es sont enregistrées dans la banque des données de Swiss Athletics. Les moniteurs/trices du camp ont accès aux données des participants/es qui se sont inscrits/es au camp.

### Photos et vidéos

Les photos et vidéos prises dans le cadre du camp jeunesse Trailrunning peuvent être utilisées à des fins publicitaires sans droit à rémunération. De même, Swiss Athletics et les partenaires du camp jeunesse Trailrunning (actuellement salomon) ont le droit à tout moment d'utiliser les photos et les vidéos.

### Responsabilité de l'organisateur / Assurance

L'organisateur du camp jeunesse Trailrunning (Swiss Athletics) ainsi que les moniteurs/trices déclinent toute responsabilité. Toutes les assurances (par ex. responsabilité civile, accident) sont l'affaire des participants/es.